



FICHE TECHNIQUE

KEIM CONCENTRÉS DE TEINTE

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

KEIM Concentrés de teinte sont des produits de coloration hautement pigmentés pour la mise à la teinte sur chantier des peintures de dispersion au silicate KEIM. KEIM Concentrés de teinte peuvent également être utilisés directement comme revêtement peinture, résistant aux intempéries et sont conformes à la norme NFT 36005 Famille 1 Catégorie 1b1.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Concentrés de teinte peuvent être utilisés sur tous les supports minéraux. Grâce à ses excellentes propriétés, KEIM Concentrés de teinte convient aussi bien pour la rénovation d'anciennes structures que pour les constructions neuves. En combinaison avec les autres produits du système KEIM Granital, qui sont parfaitement adaptés les uns avec autres, les applications les plus diverses sont possibles.

Ne convient pas pour :

supports présentant des efflorescences salines; ancien support saponifiable; surfaces horizontales et inclinées, exposées aux intempéries; revêtements plasto-élastiques

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- économique en matière de consommation
- non filmogène
- mat minéral
- respectueux de l'environnement
- hautement hydrophobe
- hautement perspirant
- hautement résistant aux intempéries
- résistant aux fumées industrielles
- résistant aux champignons et aux algues grâce à un équilibre hydrique idéal
- Réaction au feu : incombustible
- sans ajout de solvants

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité: ca. 1,3 - 1,6 g/cm³
- Part organique: ≤ 5 %
- pH: environ 11
- Stabilité de la couleur (code Fb selon la notice BFS n° 26): A1

CLASSEMENT:

- Classement selon: DIN EN 1062-1
- Classement selon VOB: Peinture au silicate conforme à la norme NFT 36005 Famille 1 Catégorie 1b1
- Densité du courant de diffusion de vapeur d'eau (valeur V): > 2000 g/(m² · d)
- Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): ≤ 0,01 m
- Classe de diffusion de vapeur d'eau: V1
- Norme de diffusion de vapeur d'eau: DIN EN ISO 7783
- Perméabilité à l'eau: ≤ 0,1 kg/(m²√h)

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCENTRÉS DE TEINTE

- Classe de perméabilité à l'eau: W3
- Norme de classe de perméabilité à l'eau: DIN EN 1062-3
- Degré de brillance à 85°: mat
- Norme de degré de brillance: ISO 2813

TEINTES:

Les teintes monochromes 9001 à 9010 sont disponibles. Voir KEIM Exclusiv.

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être sec, solide, non farinant, propre et dépoussiéré. Les parties non adhérentes des anciens revêtements doivent être enlevées mécaniquement ou par lavage haute pression. Les défauts doivent être comblés avec un matériau de réparation approprié et adapté à la structure. Éliminer les éventuelles laitances calcaires sur enduits neufs avec KEIM Fluat-10, selon les spécifications de la fiche technique. Imprimer les surfaces très absorbantes avec Spezial-Fixativ. Respecter la fiche technique de l'impression en ce qui concerne l'application et la dilution. Pour les supports réparés ainsi que pour les supports présentant des différences structurelles ou des fissures, la sous-couche doit être appliquée à la place de KEIM Concentrés de teinte avec KEIM Granital-Grob (= plus de charges). En cas de fissures plus importantes ou de fortes différences structurelles, il pourra être nécessaire d'appliquer la sous-couche KEIM Contact-Plus au lieu de KEIM Granital-Grob. Les anciens revêtements organiques bien adhérents doivent être traités avec KEIM Contact-Plus comme pont d'adhérence. Ne pas appliquer sur les anciens revêtements élasto-plastiques ou saponifiables. Les anciens revêtements filmogènes qui empêchent la diffusion de la vapeur d'eau ou qui ne sont pas suffisamment adhérents, doivent être éliminés avec KEIM Décapant Biodégradable ou par tout autre procédé mécanique. Pour les surfaces exposées à une forte humidité ou aux intempéries, un traitement préalable avec KEIM Silan-Primer est recommandé.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

Température ambiante et du support ≥ 5 °C pendant l'application et le séchage. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

PRÉPARATION DU PRODUIT:

KEIM Concentrés de teinte doit être bien mélangé avant utilisation.

CONSOMMATION:

environ 0,35 kg/m² pour une application en deux couches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

KEIM Concentrés de teinte peuvent être appliqués à la brosse, au rouleau ou par projection mécanisée (buse : ≥ 435 , pour plus d'informations, se référer à la fiche technique projection mécanisée airless). Sur les supports difficiles, peu ou très absorbants, il est recommandé d'utiliser KEIM Spezial-Fixativ comme diluant.

Couche de fond : pour la couche de fond, il est recommandé de travailler au rouleau ou à la brosse. En règle générale, KEIM Concentrés de teinte s'applique non dilué ou, selon le pouvoir d'absorption du support, dilué jusqu'à max. 20 % avec KEIM Spezial-Fixativ.

Couche de finition : Appliquer KEIM Concentrés de teinte non dilué.

En cas de fortes contraintes, il est recommandé d'appliquer trois couches de peinture.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 12 heures (à 23 °C et 50% d'humidité relative).

Après un traitement préalable avec KEIM Silan-Primer, la couche de fond doit être appliquée après environ 4 heures.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCENTRÉS DE TEINTE

5. CONDITIONNEMENT

| Quantité par conditionnement | Unité | Nombre par palette | Type de conditionnement |
|------------------------------|-------|--------------------|-------------------------|
| 25 | kg | 24 | seau |
| 5 | kg | 70 | seau |
| 1 | kg | | boîte |

6. STOCKAGE

| Durée de stockage max. | Conditions de stockage |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 12 mois | au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés |

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 12

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

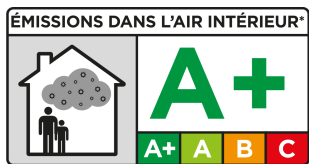
Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/a): 30 g/l; (Cat. A/c): 40 g/l.
Ce produit contient : 0 - 1 g/l de COV.

CODE GIS:

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.